

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2665>



Professeur-e principal-e : travailler plus ?...

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Tracts EE-SNES -



Date de mise en ligne : jeudi 25 octobre 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Une circulaire pour rien ?

Après avoir soumis aux organisations syndicales en juin 2018 un projet de circulaire extrêmement problématique tant il imposait aux PP des obligations nombreuses et sans commune mesure avec celle de 1993, le gouvernement a fait paraître au BO du 11 octobre 2018 la circulaire définitive.

Toutes les formulations de juin sont euphémisées et prennent des tournures beaucoup moins impératives. Certains éléments disparaissent. Mais cela enlève-t-il à cette circulaire tout sa dangerosité ? En terme de pression managériale et de renforcement des inégalités entre élèves ? C'est ce que semble penser la majorité [Unité & Action](#) du SNES-FSU qui, en publiant sur le site du SNES (sans en avoir préalablement discuté avec nous), [l'article suivant](#) ne semble pas inquiète.

Cette circulaire c'est la cerise sur le mille-feuille réglementaire :

A l'École Émancipée nous pensons que cette circulaire servira aux chefs d'établissement de catalyseur à l'application d'autres textes réglementaires parus récemment ou en cours de préparation : la réforme du collège et celle du lycée par exemple, sans oublier la plus grande entreprise d'éviction des bacheliers de l'enseignement supérieur : Parcours-sup.

Aussi nous vous invitons à télécharger le tract joint à cet article pour vous faire une idée plus précise des dangers de cette circulaire et la refuser collectivement.



ÉÉ-SNES : tract PP 2018